



BOUGE-TOI POUR LA NATURE !

● Un projet de la FCPN pour les 12 - 18 ans ! ●



Mais qu'est-ce que c'est ?

"Bouge-toi pour la nature", c'est un projet pédagogique développé par la Fédération Connaître et Protéger la Nature et le Ministère de l'Education Nationale pour les jeunes de 12 à 18 ans.

L'objectif est de mettre en place des actions de protection de la biodiversité, avec le soutien de la FCPN !

Nous vous proposons 6 actions à réaliser avec un groupe de 3 jeunes minimum âgés de 12 à 18 ans, au sein d'un club CPN.

Vous ne faites pas encore partie de la grande famille des CPN ? Ce n'est pas un problème !

- Des jeunes extérieurs peuvent rejoindre ponctuellement un club existant près de chez eux spécialement pour cette opération. L'annuaire de nos clubs est à votre disposition sur le site www.fcpn.org dans la rubrique "les clubs CPN".
- Votre structure rassemble plusieurs jeunes de la tranche d'âge motivés pour participer au projet? Créez votre propre club et la FCPN vous accompagnera dans la mise en œuvre de votre action. https://www.fcpn.org/club_nature/jadhere

Les inscriptions au projet "Bouge-toi pour la nature !" sont à effectuer avant le 31 décembre 2022.

10 bonnes raisons de participer :

En participant au projet, vous mettez en place une action concrète de protection de la biodiversité

Apprenez par l'action ! Quel que soit le sujet que vous aurez choisi, on vous promet de belles découvertes !

Participez à un projet qui vous ressemble, et dans lequel vous pourrez vous impliquer pleinement !

Mobilisez des jeunes autour d'un projet nature !

100 € de chèque-cadeau pour l'achat de matériel !

Pour le club

Un soutien méthodologique et pédagogique par la FCPN

Un kit de terrain pour chaque jeune !

Un lot de documents pédagogiques en lien avec l'action

Sensibilisez autour de vous et devenez "passeur de nature" !

Faites connaître votre action, échanger avec d'autres ! Bref, c'est l'occasion de passer un super moment enrichissant !

Pour les jeunes



1 DE L'ESPOIR DANS LES NICHOURS !

Le but ?

Petit à petit, l'oiseau fait son nid !

Et si les CPN pouvaient lui donner un petit coup de main en plus, ce serait encore mieux !

Vous aurez ici pour mission la construction et la pose de nichours, en respectant les principes CPN, bien sûr : des nichours fabriqués selon l'espèce, bien orientés, à la hauteur requise !

Un chouette projet, à construire avec votre club !

Pourquoi ?

- Pallier la pénurie de sites naturels
- Favoriser la nidification des oiseaux
- Restaurer l'équilibre naturel du lieu



2 LES INSECTES À LA FÊTE !



Le but ?

Diptères, Coléoptères, Hyménoptères... tout le monde a droit à son petit repaire ! Préparer un refuge à insectes, c'est percer une bûche, laisser un fagot de tiges creuses mais c'est aussi parfois la décision de ne rien faire : laissez un espace d'herbes folles et regardez la nature reprendre sa place !

Pourquoi ?

- Favoriser leur action pollinisatrice sur le site
- Aider à réguler les populations d'autres insectes invasifs
- Attirer d'autres espèces qui s'en nourrissent

Tout confort avec terrain de 5m²
d'herbes sauvages ET orties en lisière !
Le tout sans pesticides, évidemment !



3 L'HIVER AU CHAUD !



Le but ?

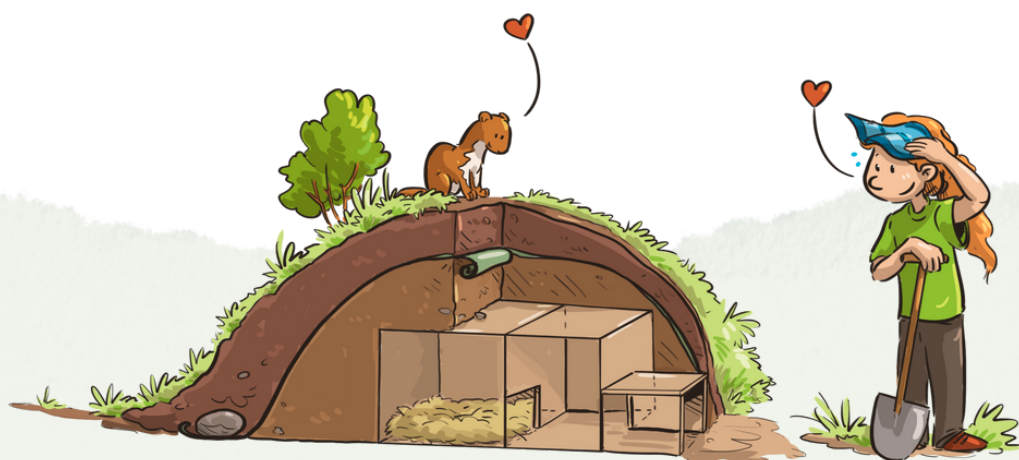
Les petits mammifères ont parfois du mal à trouver un gîte pour passer la saison froide (industrialisation, manque de matériaux, d'emplacement au calme...).

À vous de construire un abri pour belette, hérisson, chauve-souris...

Pourquoi ?



- Pallier le manque d'abris naturels
- Favoriser leur cycle annuel et pour certains l'hivernation/hibernation
- Contribuer à leur conservation et leur installation sur le site



4 PRÊT POUR UN 50 M HAIE ?



Le but ?

À vos marques, prêt, plantez !

Mettez en place une action de plantation (ne vous sentez pas obligé de réaliser une haie de 50 mètres, 100 mètres ça ira très bien aussi !) avec des essences locales pour respecter la biodiversité de votre territoire.



Pourquoi ?



- Restaurer les corridors écologiques
- Offrir le gîte et le couvert à la biodiversité : oiseaux, petits mammifères, insectes...

5 TOUS À LA MARE !



Le but ?

Ici, le but n'est pas d'aller piquer une tête, mais de préserver une mare. Tout commence par une petite enquête ! Diagnostiquez les besoins de la mare et agissez en conséquence : curage de la vase, écrémage des lentilles d'eau, évacuation des déchets... Vous n'imaginez pas tout ce qu'il y a à faire !



Pourquoi ?



- Maintenir la diversité des êtres vivants dans ce milieu unique
- Contribuer à la conservation de cet écosystème fragile
- Préservez le maillage des zones humides sur un territoire

6 LE MODE SURVIE, ÇA TE DIT ?



Le but ?

Oserez vous tenter une nuit à la belle étoile ? Passer la nuit dehors, c'est vivre une expérience particulière : de nouveaux bruits, de nouvelles sensations et qui sait, l'observation des animaux nocturnes ?

Allez, on fonce et on voyage léger ! Pour le dîner, ce sera cuisine sauvage autour du feu de camp !

Pourquoi ?



- Créer une relation intime avec la nature
- Vivre la nature la nuit
- Repousser ses limites, en vivant une expérience originale





Tout est question d'organisation ...

Les étapes

1 Vous choisissez une ou plusieurs action(s) à réaliser

2 Vous remplissez le formulaire d'inscription disponible sur le site internet et vous l'envoyez à la FCPN avant le **31 décembre 2022** sur l'adresse volontairesc@fcpn.org.

3 La FCPN vous enverra :
Pour développer vos connaissances sur le sujet :

- Un lot de documents pédagogiques CPN
- Un guide des éditions Delachaux

Pour préparer votre action :

- Un chèque-cadeau de 100 € pour du matériel, à valoir sur notre boutique solidaire
- Une fiche technique et des visioconférences
- Un kit de terrain pour chaque jeune participant

*Kit de terrain :
1 Cahier technique selon
le sujet choisi
1 sac-à-dos CPN
Et des petits cadeaux !*



4 Place à l'action ! Votre projet doit comporter au moins 7 heures d'animation, sur le nombre de séances de votre choix !

5 À la fin de votre action, vous retournez à la FCPN la fiche de suivi (un résumé de votre action et une photo). Si vous le souhaitez, envoyez-nous aussi des photos supplémentaires, des croquis, des vidéos...
Nous valoriserons les actions réalisées sur nos supports de communication !

BOUGE-TOI POUR LA NATURE !

Un projet de la FCPN pour les 12 - 18 ans !



Le règlement



- Le projet « Bouge-toi pour la nature ! » est ouvert aux clubs et familles CPN à jour de cotisation, situés en France, qui doivent constituer un groupe se composant au minimum de 3 jeunes âgés de 12 à 18 ans.
- Le bulletin d'inscription au projet devra être complètement et correctement renseigné et renvoyé à la Fédé avant le 31 décembre 2022. Cependant, la réalisation des actions pourra s'effectuer jusqu'au 30 juin 2023.
- Le groupe pourra accueillir des jeunes de cette tranche d'âge venus de l'extérieur, dans le but de former un collectif et de mener à bien l'action choisie. Ces derniers devront être comptabilisés sur le bulletin d'inscription et recevront également le kit de terrain.
- D'autres membres d'un âge différent peuvent s'associer à la réalisation de l'action. Toutefois, ils ne recevront pas le kit de terrain dédié aux 12-18 ans, mais un petit cadeau CPN.
- En participant à ce projet, le groupe s'engage à mener son action à terme. Suite à sa réalisation, il devra fournir à la Fédé sa fiche de suivi dûment remplie et illustrée à l'adresse suivante : volontairesc@fcpn.org.
- En participant, le groupe s'engage à s'investir pleinement dans son action en y consacrant au minimum 7 heures d'animation en groupe.
- Si des jeunes non-adhérents souhaitent s'investir dans ce projet pédagogique, nous les invitons à se joindre momentanément à un club à proximité. (Vous pouvez contacter la Fédération pour tous renseignements complémentaires).
- Dans le cas où plusieurs clubs CPN s'associeraient pour mener à bien une action conséquente, chaque club bénéficiera individuellement du soutien matériel et financier.
- Si un groupe participe à plusieurs actions, il recevra pour chacune le soutien financier et pédagogique. Toutefois, le kit de terrain ne sera pas renvoyé intégralement : il sera complété uniquement du Cahier technique lié à l'action.
- Le chèque-cadeau est valable pour une durée de 3 mois après son émission uniquement sur du matériel (référence commençant par "MA") sur notre boutique solidaire : www.fcpn.org. Il est à utiliser dans les trois mois après son émission, en une seule fois. Les frais de port sont offerts.
- Pour tout achat complémentaire au chèque cadeau, le paiement se fera uniquement par virement ou chèque, les frais de port restent offerts.

Si vous avez des questions

N'hésitez pas à nous contacter : volontairesc@fcpn.org

